



# éduscol

Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

Accueil du portail > Contenus et pratiques d'enseignement > Enseigner avec le numérique > Culture numérique > Éducation aux médias et à l'information

## Éducation aux médias et à l'information

# Intervention en 5 questions de Michel Reverchon-Billot, IGEN-EVS

**L'éducation aux médias et à l'information, un enjeu citoyen. Captation réalisée lors des journées de formation de formateurs à l'EMI, 20 et 27 septembre 2016 (académie de Bordeaux).**

- ▶ [L'EMI : essai de définition](#)
- ▶ [L'EMI, un enjeu citoyen](#)
- ▶ [La place de l'EMI dans les disciplines](#)
- ▶ [Les conditions d'une bonne mise en œuvre](#)
- ▶ [La dimension pédagogique et éducative](#)

## L'EMI : essai de définition

"Avant d'aborder la question de l'EMI en termes de déclinaisons et de formations pour les élèves, il me semble important de véritablement savoir d'où vient cette question de l'EMI et surtout de bien comprendre que ce n'est pas une réaction immédiate aux événements dramatiques qu'on a connu en 2015 mais que c'est bien antérieur à cette question-là puisque l'éducation aux médias et à l'information, il faut le rappeler, est née d'engagements internationaux extrêmement importants de la France puisque il y a derrière la mise en place de l'EMI, l' **UNESCO** et la **convention de Moscou de 2012** qui insistent sur le fait que dans une société de l'information on ne peut pas imaginer un instant laisser nos élèves dépourvus face à ces nouveaux médias qu'ils utilisent tous les jours et qu'il y a nécessité de construire des compétences nouvelles.

Alors on ne part pas de rien, puisque dans le système éducatif français si on réfléchit bien à ce qui était en place ces dernières années, on avait d'une part l'éducation aux médias portée par le **Clemi** au niveau national, l'éducation aux médias qui vient de l'étude de la presse et des médias notamment d'information et puis la culture de l'information, l'éducation à l'information qui là vient du monde des bibliothèques qui est portée traditionnellement dans les établissements par les professeurs documentalistes.

C'est cette articulation de l'éducation aux médias et de l'éducation à l'information qui forme l'EMI auxquelles il faudrait rajouter toute la dimension connaissance de l'informatique puisque cette dimension là aussi est importante si on veut former des citoyens éclairés. Il faut, à la fois, qu'ils soient capables de comprendre les médias, d'être en capacité de maîtriser l'information mais aussi de comprendre comment fonctionnent les systèmes informatiques.

Donc trois entrées différentes, mais trois entrées complémentaires. Ce n'est pas les médias ou l'information ou l'informatique ; c'est les médias et l'information et l'informatique. Donc je crois que cette importance-là est à rappeler pour permettre aux élèves d'acquérir ce que l'on appelle traditionnellement les compétences d'*information literacy*.

On pourrait terminer cette question "d'où ça vient ?" par une définition. Je vous renvoie à la définition qui apparaît dans le **parcours citoyen** : "***l'éducation aux médias et à l'information permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie***". Je rajouterai à cette définition la question de la production de l'information et de la diffusion de l'information qui aujourd'hui sont extrêmement présentes dans les pratiques sociales des élèves et qu'il ne faudrait pas sous-estimer dans les compétences à construire.

## L'EMI, un enjeu citoyen

Une fois que l'on est bien au clair sur la définition de l'EMI et sur son intérêt, on peut quand même se poser la question de son importance à l'École. Parce qu'à la fois dans la **loi de refondation** on a au moins six occurrences sur l'EMI, on voit apparaître l'EMI dans les **enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)** puisqu'il y a un EPI spécifique consacré à l'information, on voit apparaître l'EMI dans le **parcours citoyen**. Finalement pourquoi est-ce si important, pourquoi aujourd'hui on se pose ces questions alors qu'on se les posait moins hier ? C'est vrai que ces questions ont été réactivées par l'actualité. Mais encore une fois, elles étaient antérieures à l'actualité et je crois qu'il y a deux raisons essentielles :

- d'une part, en terme de recherche d'information et de culture des médias, le numérique a tout changé. Autant en terme de recherche d'information il était facile de chercher et de trouver de l'information sur des documents, sur des savoirs stabilisés, la question de la fiabilité de l'information n'était pas un véritable problème, et j'ai souvent tendance à dire de façon un peu amusante que **l'enjeu d'hier c'était plutôt apprendre à chercher, l'enjeu d'aujourd'hui c'est plutôt d'apprendre à trouver** puisque la question de la recherche documentaire aujourd'hui elle se fait de façon plus ou moins orthodoxe par les élèves avec ou sans formation. Et d'ailleurs quand on tente de les former à la recherche d'information c'est aussitôt pour aller dans des voies que l'on n'avait pas imaginées en formation. En revanche, quand il s'agit d'analyser le résultat d'une recherche, je crois que là tout se joue et c'est là qu'on a véritablement à construire des compétences extrêmement solides auprès des jeunes. La question du numérique a changé effectivement les lignes, a changé les frontières, a aussi changé les frontières dans la recherche d'information y compris dans les articulations entre information, média, presse. Aujourd'hui on n'a plus seulement affaire à des médias d'information mais aussi à des médias d'expression ce qui aussi change également la donne en matière de compétences à construire.
- d'autre part, les pratiques sociales des jeunes avec le numérique. Et aujourd'hui ces pratiques sociales des jeunes, on peut le regretter, on peut s'en plaindre, mais elles existent et on ne pourra pas faire contre. Je crois qu'il faut surtout faire avec, c'est-à-dire **s'interroger sur les compétences auxquelles l'École doit former pour que ces compétences soient transférables sur les pratiques individuelles des élèves une fois la porte de l'école fermée**. Effectivement, il ne servirait à rien de former les élèves sur des outils et des pratiques qui sont éloignés de leur quotidien si on veut véritablement qu'ils soient en capacité d'être des citoyens éclairés.

Je crois que l'EMI, dans ce cadre-là, avec un numérique qui change les frontières, avec des pratiques sociales qui sont, il faut le reconnaître, de plus en plus éloignées des pratiques scolaires, je crois que nous avons une **responsabilité collective à forger, en quelque sorte, une forme de culture du doute, une forme de culture du discernement indispensable pour exercer une citoyenneté éclairée dans un pays démocratique**.

## La place de l'EMI dans les disciplines

Si on est au clair sur l'EMI, on peut se poser la question de savoir que font les disciplines dans tout ça. Alors certes l'EMI apparaît de façon répartie, de façon **irriguante** dans toutes les disciplines puisque elle figure dans les programmes c'est important. Mais il y a autre chose de plus important. C'est, je crois, que

**l'éducation aux médias et à l'information est en quelque sorte constitutive de la construction des disciplines, de la construction disciplinaire.** Je crois qu'il n'y a pas une discipline aujourd'hui qui puisse échapper à la question du document par exemple, de sa validité, de sa fiabilité. Encore une fois, quand on avait un manuel scolaire stabilisé il n'y avait pas trop de problèmes à se poser pour ce qui concerne la fiabilité de l'information, sa fraîcheur, sa qualité, sa pertinence.

Aujourd'hui, cette question-là se pose en permanence. Elle se pose bien entendu en Histoire, par exemple, sur la compréhension des valeurs de la démocratie en utilisant différents médias ; elle se pose en géographie quand on travaille sur la cartographie, quand on travaille sur des monographies par exemple ; elle se pose en Mathématiques quand on lit des données, quand on lit des statistiques. La question d'éducation aux médias et à l'information se pose de façon différente selon le champ disciplinaire dans lequel il s'exerce. En Sciences de la vie et de la Terre, différencier par exemple la controverse du **complotisme**, c'est une question qui relève de l'éducation aux médias et à l'information.

On pourrait tous être des *Monsieur Jourdain* à faire de l'EMI sans le savoir. Or je crois que le risque c'est de le faire sans le savoir, de ne pas rendre les choses explicites. Mais si on veut véritablement que l'EMI s'inscrive dans les disciplines, prenne du sens dans les disciplines je crois qu'il faut, avant tout, qu'on accepte de **confronter les savoirs disciplinaires stabilisés avec des informations qui ne sont pas encore des connaissances** que les élèves vont chercher ailleurs qu'à l'école et auxquelles ils sont quasiment plus exposés qu'aux savoirs de l'école. Et là je voudrais renvoyer aux travaux que fait **Charles Tijus** aujourd'hui autour de l'externalisation des fonctions cognitives. On sait aujourd'hui, comme nous le faisons nous-même, que nos élèves vont faire de la recherche d'information avec des moteurs de recherche bien connus et dont utilisent en quelque sorte "des prothèses cognitives" pour répondre aux questions qu'on leur pose.

Qui n'a pas vu des élèves ou des adultes aller immédiatement avec un téléphone portable chercher la réponse à une question qu'on leur pose autour d'un repas ou dans la cour de récréation. Et bien, ces informations que les élèves vont chercher, il faut à un moment donné qu'elles soient confrontées aux savoirs de l'école, aux savoirs académiques. Mais pour être confrontées à ces savoirs, il faut accepter que ces pratiques aient droit de cité dans l'École. J'appelle vigoureusement les enseignants de disciplines mais aussi les conseillers principaux d'éducation, les personnels d'éducation à prendre en compte ces pratiques des élèves pour pouvoir mieux les armer, à différencier le vrai du faux, le juste de l'erroné et de construire réellement des connaissances qui s'élaborent à partir, certes de ce que l'École apporte, mais aussi à partir de ce qu'ils sont en capacité d'identifier seuls - sans notre aide et sans notre vigilance.

## Les conditions d'une bonne mise en œuvre

Que faire pour que ça réussisse puisque l'objet c'est bien que ça réussisse ? Pour que l'EMI réussisse dans l'établissement, comme tout dispositif transversal, il faut que l'EMI se pilote. Et en premier lieu, je crois à **l'implication forte des chefs d'établissement dans le pilotage de l'EMI**. Si personne ne pilote l'EMI, il n'y aura pas d'EMI ou alors il y aura de l'EMI faite de façon implicite dans différents enseignements ou apprentissages.

Il y a un deuxième aspect de la réussite c'est que dans les établissements scolaires il y a des experts de l'EMI, qui sont les professeurs documentalistes. Bien entendu, il ne s'agit pas de leur confier l'ensemble de l'EMI. Ce n'est pas le sens de la loi, ce n'est pas le sens des programmes. C'est bien de partager avec eux leur expertise de manière à la mettre en œuvre dans les différentes disciplines. Et je crois que **le rôle des professeurs documentalistes va bien au-delà de l'intervention directe auprès des élèves : il va aussi dans une forme de conseil auprès de l'équipe pédagogique et des chefs d'établissement**. Notamment pour construire, au sein du conseil pédagogique, avec les professeurs de disciplines et les personnels

d'éducation, une forme de progression, de programmation des apprentissages en EMI tout au long de la scolarité de manière :

- d'une part, à ce que certains concepts de l'EMI soient éclairés de façon différente par les différentes disciplines. Je trouve extrêmement intéressant d'aborder par exemple la question du document en Histoire, on l'aborde un peu différemment en Sciences de la Vie et de la Terre. Je trouve cela extrêmement intéressant pour permettre de stabiliser la construction de ces compétences chez les élèves ;
- d'autre part, je crois aussi que si le professeur documentaliste peut aider à la construction de ces progressions, il peut aussi aider à se poser les questions de l'évaluation de ces compétences au cours du cycle, au cours de la scolarité. Et je crois que là il y a véritablement une **co-responsabilité de l'ensemble des membres de la communauté éducative**, ou tout du moins des chefs d'établissement, des enseignants, des personnels d'éducation, à s'assurer que les compétences en éducation aux médias et à l'information sont acquises en fin de cycle.

## La dimension pédagogique et éducative

Pour conclure, je voudrais dire que **l'EMI consacre, d'une certaine manière, la dimension à la fois pédagogique et éducative de toute intervention à l'école auprès des élèves et donc, par conséquent, elle nous engage collectivement à une responsabilité pédagogique et éducative.**

Je crois aussi que ce n'est pas parce qu'on ajoute une dose éducative au pédagogique qu'on en est moins ambitieux, ou moins exigeant. Bien au contraire. Je crois qu'aujourd'hui de plus en plus d'objets d'apprentissage ne sont pas des disciplines et pourtant font l'objet d'un enseignement. Et ces objets ont la particularité de consacrer des expertises issues de différentes disciplines, de différentes spécialités pour les combiner, pour les articuler de façon à nourrir, à éclairer, à donner du sens. Et **la question du sens, c'est sans doute la question la plus centrale à l'École aujourd'hui**. Notamment dans la réforme du collège mais pas seulement. C'est cette question du sens qui à mon avis peut trouver des éléments de réponse dans la mise en place d'une éducation aux médias et à l'information réfléchie et active.

Alors si je parle de cette question du sens c'est parce que je crois qu'une forme de désaffection des élèves pour l'École tient aussi, pour partie, à cette perte de sens.

Je voudrais rappeler aussi que les disciplines sont des objets construits. Il y a donc à l'École la place pour des enseignements qui ne sont pas des disciplines et pour des professeurs qui ne sont pas disciplinaires et pour autant les contenus auxquels ils forment ne sont pas moins respectables et pas moins nobles. **On a souvent tendance à penser que ce qui n'est pas disciplinaire est une matière molle. Et bien moi je crois que ces matières, ces spécialités, aux côtés des disciplines, concourent à l'émancipation des jeunes. En quelque sorte, elles les élèvent.** Et je ne parle pas d'élevage. Je parle d'élévation. C'est pourquoi je crois que l'EMI entre autres, mais on pourrait s'intéresser à bien d'autres objets d'apprentissage aujourd'hui à l'École, est essentielle à la construction des jeunes et des citoyens.

Et enfin pour terminer, et pour paraphraser François Taddei, je dirais que **l'EMI c'est en quelque sorte le système immunitaire du cerveau. Donc je vous appelle tous à être des stimulateurs de défenses immunitaires**".

Retrouvez l'intégralité des vidéos

Intervention de M. Reverchon-Billot IGEN-EVS

[Blogpeda - portail d'hébergement de blogs pédagogiques de l'académie de Bordeaux](#)

---

Mis à jour le 17 octobre 2016

Partager cet article



Ministère de l'Éducation nationale - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés